40 ans de Jumelage

Association pour le Jumelage de Saint-Georges

La semaine du 8 au 13 octobre 2018, notre commune sera aux couleurs de l'Europe, à l'occasion des 40 ans de l'Association pour le Jumelage de Saint Georges.

Réservez dès maintenant votre soirée du 12 octobre pour revivre les grands moments du Jumelage avec Lambsheim et Little Aston, et partager ensemble le verre de l'amitié européenne.

Antenne FREE

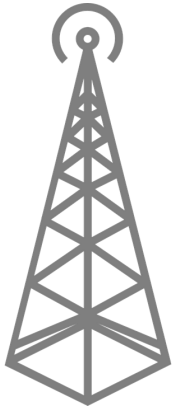

Saint-Georges connectée!

Afin d'améliorer la couverture 3G et 4G de notre territoire et réduire les zones blanches, la société Free Mobile va installer une antenne relais à proximité des serres de Bon Pain.

Un dossier d'information est consultable en mairie ou sur le site internet :

www.saint-georges-sur-baulche.fr

Avec le déploiement actuel de la fibre optique et le renforcement de la couverture de l'internet mobile très haut débit à venir, notre commune va pouvoir entrer pleinement dans le troisième millénaire et bénéficier de toutes les innovations liées au digital.

A suivre……..

Crescent MARAULT
Maire

Prochains conseils municipaux :

Les lundis 14 mai, 11 juin, 17 septembre, 15 octobre
à **19h 30 en mairie**.

AVRIL 2018

Mini Clin d'Oeil

Flash info communal

Informations communales

Permanence de la Mairie **:**

La Mairie sera fermée les samedis 19 mai (Pentecôte) et 14 juillet.

Navette communale *:*

Le service de navette communale proposé par le CCAS ne fonctionnera pas les samedis 19 mai et 14 juillet.

Vigilance personnes vulnérables :

Merci de contacter la mairie pour signaler une personne en difficulté ou isolée. Le CCAS tient un registre de veille sociale et médicale (03.86.94.20.70).

Vigilance Canicule :

Soyez attentifs envers vos voisins les plus fragiles en cas de fortes chaleurs. N'hésitez pas à contacter le 03.86.94.20.70 ou le 07.89.64.64.11.

Cours de dessin

Des cours d'aquarelle et de dessin sont proposés 1 fois par mois le lundi après-midi de 14 h à 17h au centre culturel de St-Georges.
Renseignements et inscriptions au 06.88.90.57.69.

Informations communales……..

Fermeture de classe en maternelle

Malgré une mutation démographique de la commune, tendant à un rajeunissement de la population, renforcé par notre nouveau Plan Local d'Urbanisme et des effectifs stables à l'école depuis quelques années,
le Conseil Départemental de l'Education Nationale du 2 mars 2018 a décidé le retrait d'un enseignant à l'école maternelle La Guillaumée.
Ce retrait d'emploi aura donc pour conséquence la fermeture d'une classe pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2018. Nous ne pourrons donc pas continuer notre volonté d'intégrer les enfants âgés de moins de 3 ans.

Retour de la semaine de 4 jours à la rentrée scolaire

Fin 2017, une concertation de la commune et des écoles a été faite, à la demande des parents d'élèves pour une modification des rythmes scolaires, pour la prochaine rentrée.
Un sondage et un conseil d'école extraordinaire ont validé cette demande. En mars 2018, l'Inspection Académique a répondu favorablement à cette nouvelle organisation.
Ainsi, à la rentrée de septembre 2018, cette décision prendra effet avec une semaine d'école de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) pour les enfants du groupe scolaire « La Guillaumée ».

Claire Guéguin, adjointe à l'Enfance

Pôle Enfance Jeunesse :

Vacances scolaires au PEJ :
Accueil de 7h 30 à 18h 30

Vacances de printemps :
Accueil au centre de loisirs du 9 au 20 avril inclus.
Le thème est **l'éveil à la nature**
Au programme : découverte des insectes, des oiseaux avec la visite du Musée D'Histoire Naturelle d'Auxerre, les ateliers manuels avec la création de nichoirs…
Une journée en partenariat avec l'Espace Jeunes est prévue au Parc du Moulin à Tan.
Pour les adolescents, Mickaël attend les jeunes pour des rencontres inter centres, et surtout la préparation du Projet « graff » qui aura lieu cet été.

Vacances d'été : du 9 juillet 2018 au 30 août 2018 inclus
A noter :
Les inscriptions pour l'été 2018 au centre de loisirs se dérouleront du 28 mai au 22 juin 2018 (délai de rigueur).
Au programme : les pirates, les bateaux, les poissons et les arts sous toutes leurs formes (arts visuels, plastiques, l'art contemporain…) seront à l'honneur.
Renseignements au 03.86.94.20.77 ou pej@stg89.fr

Retrouvez toutes les infos de votre commune sur le site
www.saint-georges-sur-baulche.fr

Informations communales……..

Plan de circulation pendant le vide grenier

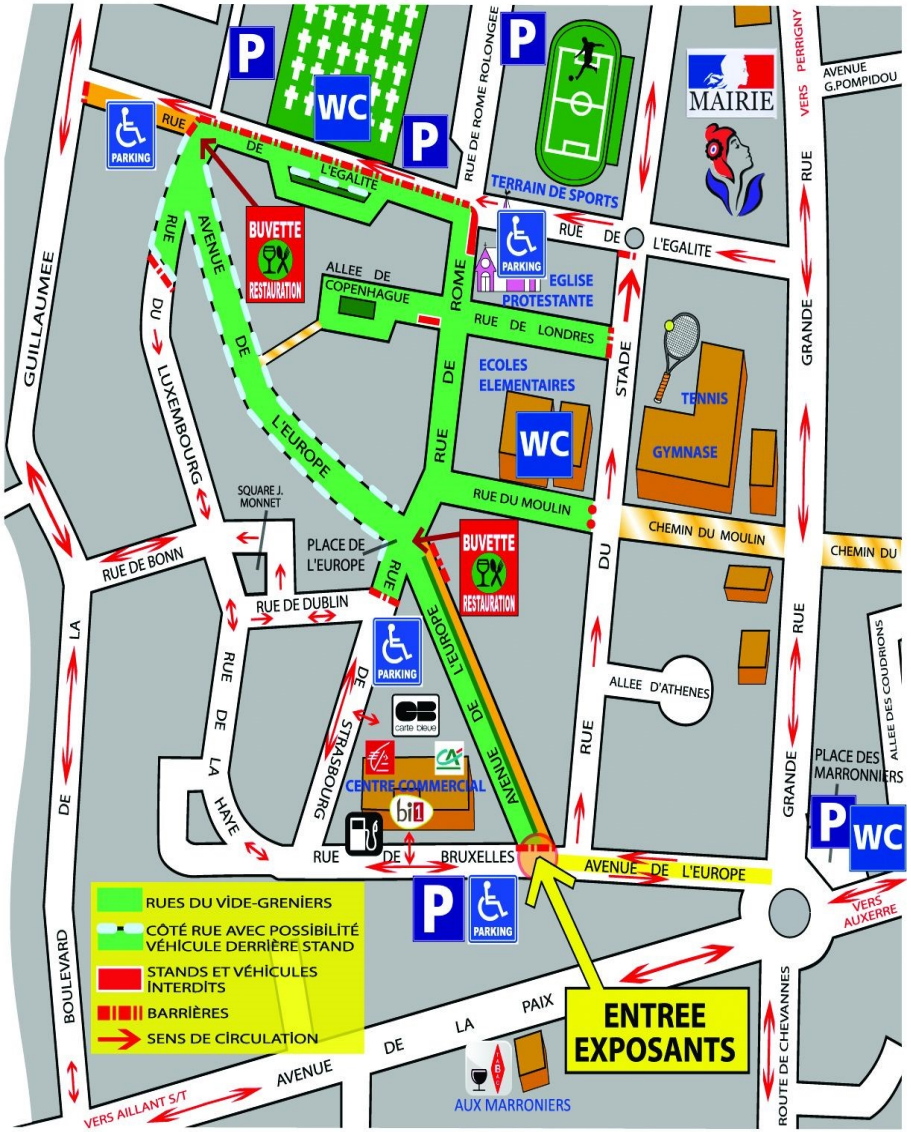

Dimanche 29 avril :

32ème Vide-greniers de St Georges

circulation perturbée

Le Comité des Fêtes de Saint-Georges, en collaboration avec la FNACA, l'association pour le Jumelage et le Club St-Georges Amitié, avec le soutien de la Mairie de St-Georges, organise la 32ème édition du Vide-greniers de St-Georges dimanche 29 Avril .

Le Vide-greniers sera ouvert au public de 6h00 à 18h. L'installation des exposants débutera dès 4h.

Afin d'assurer le bon déroulement de cette manifestation, la circulation et le stationnement seront strictement interdits dans les rues suivantes :

<u>Pour la circulation :</u> le dimanche 29 avril de 0h00 à 20h

<u>Pour le stationnement</u> : du samedi 28 avril 21h au dimanche 29 avril 20h.

Avenue de l'Europe de la rue de Bruxelles à la rue de l'Egalité

Place de l'Europe

Rue du Luxembourg dans sa partie comprise du n° 150 côté pair et l'avenue de l'Europe et du n° 165 côté impair et l'avenue de l'Europe

Rue de l'Egalité (ouverte à la circulation dans le sens descendant vers le bd de La Guillaumée)

Rue de Rome

Rue de Londres

Allée de Copenhague

Rue de Strasbourg de la Place de l'Europe à la Rue de Dublin (interdit du samedi 19h au dimanche 20h)

seront réservés à cet effet.

Informations communales……..

Les riverains qui auraient à utiliser leur véhicule le dimanche 29 avril devront le garer dès le samedi soir en dehors du parcours du Vide-greniers.

La Rue de Rome prolongée et l'intérieur du Stade (partie basse en graviers) avec accès par la Rue de Rome prolongée seront réservés à cet effet.
L'accès au Centre Commercial La Guillaumée restera libre par le haut de l'Avenue de l'Europe ou via le Bd de La Guillaumée, Rue de Bonn, Rue de La Haye et Rue de Bruxelles ou Dublin et Strasbourg.
La sortie sera possible rue de Bruxelles ou rue de Strasbourg.
La rue de l'Egalité sera en sens unique descendant sur toute sa longueur sur 1 seule voie réduite.
L'accès au cimetière restera ouvert (les PMR pourront y pénétrer au besoin avec leur voiture).
L'accès piétons à l'Eglise protestante restera ouvert.
La rue du Stade sera mise en sens interdit de la rue de l'Egalité à la rue de Londres.
L'accès à la rue du Stade se fera normalement par l'Avenue de l'Europe ou par la rue de Bruxelles.

L'accès au parking privé au Nord de la Résidence de l'Europe, avenue de l'Europe, sera condamné.
Celui-ci restera accessible en entrée et sortie par la rue du Stade.

La rue du Luxembourg sera réservée au Vide-grenier du n°150 côté pair et n°165 côté impair à l'Avenue de l'Europe.
La partie droite descendante de l'avenue de l'Europe entre la rue de Bruxelles et la Place de l'Europe sera exclusivement réservée en parking exposants et voie d'accès Secours.

Des places de parkings handicapés seront réservées en haut de la rue de Bruxelles (Marché), rue de Strasbourg (sous ETC), rue de l'Egalité côté Eglise protestante et rue de l'Egalité vers le carrefour avenue de l'Europe.

Pour rappel, le prix de l'emplacement pour le vide-greniers est de 3 € le mètre linéaire.
Les Baulchois (St-Georges et Montmercy) bénéficient d'1 mètre gratuit et les riverains, en plus, de la gratuité devant leur portail.
Le déballage sur le domaine public en dehors du parcours du Vide-greniers est strictement interdit.

Pour toute information, contactez le Comité des Fêtes de St Georges au **06 87 40 58 80** ou la Mairie au 03.86.94.20.70.

Michel Bonnot, président du Comité des Fêtes

Quelques dates à noter

Dimanche 29 avril Vide-grenier
Samedi 12 mai Soirée tête de veau
Dimanche 13 mai Salon l'Art et Cré
Vendredi 25 mai Fête des voisins
Jeudi 21 juin Fête de la Musique
Samedi 23 juin Feu de la Saint Jean